

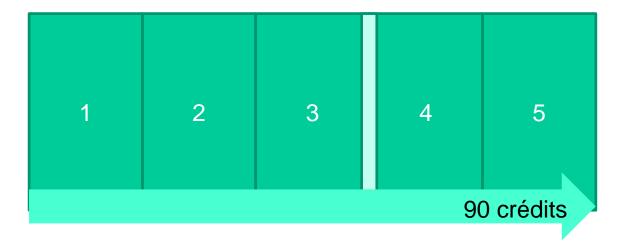
Séance d'information

Maîtrise universitaire en histoire économique internationale



Structure, horaire et calendrier

- Programme des cours (site web UNIGE)
- 2 créneaux horaires par enseignement
- Durée régulière du MA : 3 semestres
- Durée maximum: 5 semestres



Structure

Enseignements obligatoires (48 crédits)

Enseignements à choix (36 crédits)

Options libres (6 crédits)



Enseignements obligatoires

Enseignements obligatoires

- Atelier pour la préparation du mémoire: à prendre au 3^{ème} semestre d'études
- Enseignements de méthodes
- Mémoire de maîtrise ou mémoire de stage



Enseignements à choix

Choix de 36 crédits dans les enseignements proposés

Enseignements thématiques

Comment choisir? Planifiez votre horaire



Options libres

- Vous avez la possibilité de prendre des options libres pour un maximum de 6 crédits;
- Vous pouvez prendre un cours de 6 crédits à l'IHEID.
 Vous devez obtenir l'accord formel de l'enseignant pour vous inscrire:
 - Vous inscrire en SdS via formulaire en ligne et à l'Institut via leur formulaire.
- Si vous suivez des cours dans d'autres facultés, veillez à vous inscrire en SdS et dans la faculté concernée, en respectant les annoncés dans chaque Faculté.

Cours co-requis

- Certains étudiants ont des co-requis a réussir en plus des cours de Master;
- Vous devez obtenir la note minimum de 4.00 au plus tard à la session d'août/septembre 2018;
- Vous devez vous y inscrire sur un <u>formulaire</u> d'inscription disponible au Secrétariat des étudiants ou en ligne;
- Ces co-requis comptent dans les crédits réglementaires minimum à acquérir: 12 au 1er semestre et 30 crédits au second semestre d'études.



Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail

Le crédit n'est donc pas une note.

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00 soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

6 crédits= 150 à 180 h



Inscriptions aux enseignements et aux examens

- Vous avez reçu avec la taxe semestrielle votre adresse étudiante
- …@etu.unige.ch avec votre login.
- Accès par http://portail.unige.ch
- C'est un canal d'information officiel et c'est à travers ce dernier que vous procéderez à vos inscriptions aux cours/examens = IEL

Inscriptions (2)

- Inscriptions aux examens en ligne (IEL)
- Portail: http://portail.unige.ch
- Délais d'inscription

août-sept Session examens janv-fevr Session examens mai-juin Semestre d'automne Semestre de **DELAI:** examens 2017-2018 printemps 2018 16 **JUILLET DELAI: 16 OCTOBRE DELAI: 12 MARS** 2018 2017 2018 Session



Inscriptions (3)

N'oubliez pas de vous inscrire en ligne aussi aux SEMINAIRES et aux COURS A CHOIX et pas uniquement sur CHAMILO ou sur les listes de présences des enseignants et/ou des assistants

Imprimez votre inscription afin de la contrôler, et conservez-la!

Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives

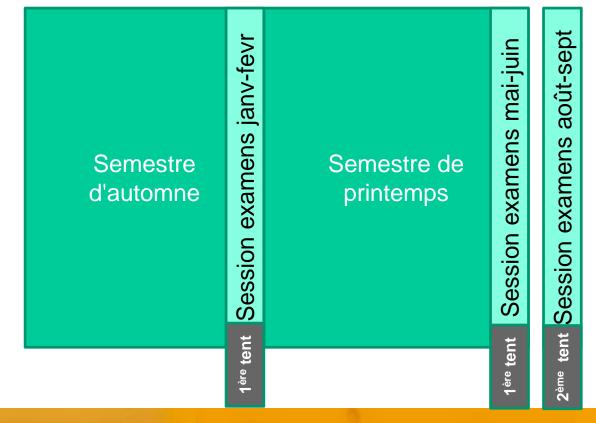


Inscriptions (4)

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage.
- Les relevés de notes doivent être conservés précieusement : vous êtes seuls à détenir les originaux
- Notes obtenues= crédits acquis.
- Les examens pour lesquels vous avez obtenus au moins
 4.00 sont définitivement acquis.

Tentatives

Chaque examen obligatoire peut être présenté au **maximum 2 fois** entre les 2 sessions ordinaires de janvier-février et de mai-juin et la session de rattrapage d'août-septembre de la même année.





Tentatives - conditions de réussite

- Enseignements obligatoires: 2 tentatives maximum
 - 1 inscription = 2 tentatives dans l'année d'inscription (art. 18 al. 3 et 22 al.1 e) RE SdS)
 - Enseignements obligatoires
- Enseignements à choix/ options libres: 4 tentatives maximum
 - 2 inscriptions = 4 tentatives (art. 18 al.4 RE SdS) dans le cadre du délai d'études: 5 semestres maximum
 - Enseignements à choix, options libres



Echelle de notation

- La notation à l'UNIGE est sur 6.00 (de 0.00 à 6.00).
- La note pour acquérir les crédits est de 4.00/6 minimum.
- Les notes sont données au ¼ **de point** soit par exemple: 3.75, 4.00, 4.25, 4.50...
- Dès que vous obtenez la note minimum de 4.00, vous ne pouvez pas repasser l'examen
- Pour les notes inférieures à 4.00 mais supérieures à 3.00, vous pouvez les <u>conserver</u> à hauteur de 12 crédits maximum.



Validation

- Vous avez la possibilité de conserver des notes entre 3.00 et 4.00 pour un maximum de 12 crédits (art. 18 al.1 RE SdS)
- Utilisation du <u>formulaire papier</u> ad hoc disponible au Secrétariat des étudiants
- Toute note validée est définitivement conservée et « indévalidable »

Horaires des examens

L'horaire de vos examens sera affiché environ 3 semaines avant le début de la session dans les vitrines du secrétariat des étudiants.

Vous le recevrez aussi sur votre portail unige:

http://www.unige.ch/etudiants/index.html



Mémoire de maîtrise/de stage

- Enseignement obligatoire (24crédits), 2 tentatives
- Pas d'inscription en ligne, la note obtenue sera enregistrée dans le relevé de notes suivant la communication du résultat.
- Le mémoire peut être « présenté » aux 3 sessions, la session d'août-septembre peut être la première tentative
- Les directives vous seront communiquées



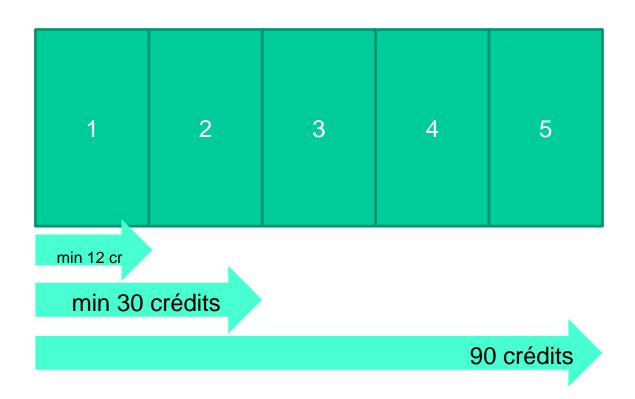
Conditions de réussite

- Premier semestre d'études
 - vous devez acquérir <u>12 crédits minimum</u> pour ne pas être éliminé du Master (art 22 al.1 a) RE SdS)
- Deuxième semestre d'études
 - vous devez acquérir <u>30 crédits minimum</u>, pour ne pas être éliminé du Master (art. 22 al.1 b) RE SdS)
- Cinquième semestre d'études
 - vous devez avoir obtenu les <u>90 crédits</u> requis (art 22 al.1 h) RE SdS)

TEMPS PARTIEL POSSIBLE (sur demande)



Conditions de réussite (2)





Projet de mobilité

- Le séjour de mobilité intervient dès le deuxième semestre pour les Maîtrises à 90 crédits
- Le séjour ne peut excéder <u>1 semestre et 30</u> crédits maximum
- Sur votre relevé de notes de l'UNIGE ne figure que les intitulés des cours de Genève, et aucune note. Il est indiqué « Equiv ».
- Les cours suivis en mobilité ne rentrent pas dans le calcul de moyenne générale.



Projet de mobilité

- Possible de le réaliser pendant la 3ème année du BA, pendant 1 ou 2 semestres.
- Projet à mettre en place pendant ce semestre d'automne 2017-2018
 - choix des universités d'accueil,
 - séance d'information jeudi 12 octobre 2017 à 16h15
 - s'annoncer au Service des Affaires Internationales
 - préparer un dossier pour le 1er décembre 2017.
- Les étudiants en mobilité restent soumis au règlement d'études de leur MA SdS



Certificats complémentaires

- Études de la citoyenneté
- Etudes visuelles
- Méthodes quantitatives pour sciences sociales

Fraude et plagiat

- La Faculté met en garde les étudiant-e-s contre tout type de fraude ou tentative de fraude (dans le cadre des examens, de la rédaction de travaux académiques, etc.)
- La Faculté rappelle à ses étudiant-e-s que le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Statut de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire. Lisez-le attentivement.
- Directive sur le plagiat



Fraude et plagiat (suite)

- Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat toute phrase, ensemble de phrases ou paragraphes emprunté à un texte (dont l'étudiant-e n'est pas l'auteur) sans les assortir des guillemets et de la référence bibliographique d'usage. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de les préciser et de les référencer.
- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utiliser pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. En cas de ré-utilisation sans accord, cela sera assimilé à une tentative de plagiat et sanctionné comme tel



Informations et contacts

Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: http://www.unige.ch/sciences-societe et votre messagerie électronique de l'Université.

Conseiller aux études:

Gaetan Clavien

Bureau 5205- Tel: 022 379 80 05

Permanence ouverte: jeudi 9h30-13h00

gaetan.clavien@unige.ch

